



Groupement Hospitalier de Territoire

GH Fondation Vallée - Paul Guiraud

EPS Erasme

La sectorisation, c'est quoi ?

En France les établissements de psychiatrie et santé mentale sont organisés en secteurs. [Un secteur « adulte »](#) couvre une zone d'environ 80 000 habitants, tandis qu'[un secteur « enfants/adolescents »](#) couvre 140 000 à 200 000 habitants, soit 80 000 jeunes. Vous êtes donc pris en charge en fonction de votre lieu d'habitation.